



→ **34% des TPE françaises** considèrent que leur activité ne présente pas de risques pour leurs salariés et ne voient pas l'intérêt du Document Unique d'évaluation des risques professionnels (source : INRS - étude de mars 2011).



C'est donc pour faire évoluer cette vision que la CCI Seine-et-Marne et ses partenaires (ACMS, AICAC, CRAMIF, Croix Rouge Française, DIRECCTE, DRIEE, OPPBTP, SDIS) organisent un « **Forum Prévention des Risques au Travail de Seine-et-Marne** » le **28 septembre 2011**, à la Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne à Émerainville.



Cette journée a pour objectif de sensibiliser et d'informer les entreprises sur les systèmes de prévention, la santé et la sécurité au travail, l'importance des obligations de l'employeur et la responsabilité du dirigeant. Les partenaires proposeront des outils mais aussi un partage d'expériences et de bonnes pratiques.



→ PLAN D'ACCÈS

Émerainville

→ Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne Campus UTEC

boulevard Olof Palme - Émerainville
77436 Marne-La-Vallée cedex

CONTACTS :

Aurélie Busson - Tél. : 01 74 60 51 90
aurelie.busson@seineetmarne.cci.fr

Sylvie Nallet - Tél. : 01 74 60 51 80
sylvie.nallet@seineetmarne.cci.fr

Accès à Émerainville



EN VOITURE

- 1 Si vous venez de Paris, prendre l'A4 à la Porte de Bercy à 18 km, sortie Val Maubuée et direction Émerainville, puis à 800 m sortie Émerainville et direction Émerainville-Mairie. Suivre le fléchage « UTEC ».
- 2 Si vous venez de province par l'autoroute A4, sortie Val Maubuée, direction Émerainville puis sortie Émerainville. Prendre la direction Émerainville-Mairie. Suivre le fléchage « UTEC ».
- 3 Si vous venez de province par la Francilienne (Roissy), prendre l'A4 direction Paris, puis sortie Émerainville et à 800 m sortie Émerainville et direction Émerainville-Mairie. Suivre le fléchage « UTEC ».
- 4 Si vous venez de Melun par la Francilienne, sortie à Émerainville - au stop direction Émerainville, puis direction Émerainville-Mairie. Suivre le fléchage « UTEC ».

EN TRANSPORTS EN COMMUN

Transilien : Descendre à Émerainville Pontault-Combault, sortie Émerainville puis suivre le fléchage « UTEC ».

Coordonnées GPS : Latitude 48.8097358 / Longitude 2.6139466



Sous le haut patronage de Monsieur Pierre MONZANI,
Préfet de Seine-et-Marne

INVITATION FORUM PRÉVENTION DES RISQUES AU TRAVAIL DE SEINE-ET-MARNE

Mercredi 28 septembre 2011
8h30-13h/14h-17h30 • Émerainville/Marne-la-Vallée

SÉCURITÉ



© Dominique VERNIER / Martheny / AlceaVision - Fotolia.com



Jean-Robert JACQUEMARD, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne,

Jean-Louis MOUTON, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

Patrick BABOULET, Responsable de l'Antenne CRAMIF de Seine-et-Marne,

Bernard GAISSET, Directeur de l'ACMS,

ont le plaisir de vous inviter :

Mercredi 28 septembre 2011
de 8h30 à 13h et de 14h à 17h30

→ **Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne**
Boulevard Olof Palme - Émerainville/Marne-la-Vallée

Forum Prévention des Risques
au Travail de Seine-et-Marne
Le forum sera suivi d'un cocktail de clôture à 17h30

→ **VILLAGE DES EXPERTS DE LA PRÉVENTION**
9h-13h et 14h-17h30

AICAC - Service de Santé au Travail / Association Inter-professionnelle des Centres Médicaux et Sociaux de Santé au Travail de la Région Ile-de-France (ACMS) / Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT Ile-de-France) / Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF) / Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance (CDIA) / Centre de Gestion de Prévention / CENTAURE Ile de France / Centre Inter-entreprises et Artisanal de Santé au Travail (CIAMT) / CNPP : expert en prévention et maîtrise des risques / Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) / Centre d'Enseignement de Soins d'Urgence (CESU) / Direction Départementale du Territoire (DDT) / Direction Régionale Inter-départementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) / Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) / Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) / Institut Régional Sanitaire et Social de la Croix Rouge Française / Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) / Service de Médecine et Santé au Travail (SMIT) / Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne (SDIS 77) / Service Inter-entreprises de Santé au Travail du Bâtiment et des Travaux Publics en Seine-et-Marne (SIST BTP Seine-et-Marne).

PROGRAMME

12H-13H : CONFÉRENCE INAUGURALE

→ **Les systèmes de prévention, la santé et la sécurité au travail : les obligations de l'employeur et la responsabilité du dirigeant**

La sécurité dans l'entreprise est aussi une affaire de responsabilité civile et pénale. C'est pourquoi, M^e STEENKISTE, du Cabinet Michel LEDOUX et Associés, interviendra pour développer ces deux aspects concernant au premier chef chaque dirigeant d'entreprise. Seront évoqués : les risques pour l'entreprise en tant qu'entité mais aussi les moyens de les limiter, lorsque cela est possible.

CONFÉRENCES



9h-9h50 et 14h-14h50 → **DE L'ÉVALUATION DES RISQUES À L'ACTION Intervention de l'OPPBT**. L'évaluation des risques professionnels doit être transcrite dans un Document Unique. C'est une démarche qui implique d'examiner les différents aspects des activités de l'entreprise et qui nécessite la mise en oeuvre d'un plan d'action prévention destiné à diminuer les niveaux de risques.



9h-9h50 et 14h-14h50 → **LUTTER CONTRE LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES : L'EXEMPLE DE LA LOGISTIQUE Intervention de l'ACMS**. Exemple d'une action pluridisciplinaire de prévention des TMS et d'amélioration des conditions de travail au sein d'une entreprise de logistique Kuehne et Nagel (site de Savigny-Le-Temple) : cette démarche participative, toujours en cours, implique l'ensemble des acteurs (la direction, les opérateurs, les membres du CHSCT et le service de santé au travail).



10h-10h50 et 15h-15h50 → **LES RISQUES ROUTIERS : UN RISQUE PROFESSIONNEL À PART ENTIÈRE Intervention de la CRAMIF**. Malgré une baisse significative, les accidents de la route représentent encore près de la moitié des accidents mortels du travail. Trajets (domicile/travail) ou missions (livraisons, visites de clientèle...), les déplacements sont générés par l'activité professionnelle. Le risque routier doit faire partie de l'évaluation des risques professionnels. Conduire pour son travail c'est aussi du travail !



10h-10h50 et 15h-15h50 → **LES RISQUES DE SÉCURITÉ CIVILE DANS LES ENTREPRISES Intervention du SDIS77**. Les risques de Sécurité Civile concernent tous les risques à la personne, aux biens, aux outils de production, aux stocks, au processus, à l'environnement au quotidien ou en situations exceptionnelles. Comment prévenir les risques et mettre en place des moyens et mesures préventifs ?



11h-12h et 16h-17h → **PRÉVENTION DES RISQUES CHIMIQUES : LES CLÉS POUR COMPRENDRE ET AGIR Intervention de la DIRECCTE-DRIEE**. Comment identifier et évaluer les risques chimiques dans l'entreprise pour mieux les prévenir ; informer et former les salariés sur le risque chimique. Les utilisateurs en aval sont, comme les fabricants de produits chimiques, impactés par ces évolutions réglementaires (REACH, CLP) qui vont dans le sens d'une meilleure prévention du risque au travail (protections individuelles et collectives) et de la protection de l'environnement. Sans être des spécialistes du domaine, les opérateurs économiques doivent pouvoir identifier rapidement les enjeux et les principales règles qui régissent la réglementation sur les produits chimiques et connaître quels sont les contrôles interministériels dans ce domaine.



11h-12h et 16h-17h → **PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR LES TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES Intervention de l'AICAC**. La surveillance médicale des salariés intérimaires se heurte à des obstacles qui la rendent peu opératoire, eu égard aux difficultés rencontrées par cette population dite « vulnérable » vis-à-vis des risques professionnels.

CARTE RÉPONSE

À affranchir
au tarif
en vigueur

Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne
DIRECTION INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
PÔLE SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT
À l'attention de Sylvie Nallet
Parc International d'Entreprises - Arlington Square - Bât. B
2 boulevard Michaël Faraday - Serris
77716 Marne-la-Vallée Cedex 4

COUPON-RÉPONSE

→ **FORUM PRÉVENTION DES RISQUES AU TRAVAIL
DE SEINE-ET-MARNE**

**Mercredi 28 septembre 2011 - 8h30-13h/14h-17h30
Émerainville/Marne-la-Vallée**

Mlle Mme M.

Nom Prénom

Société/Organisme

Fonction

Adresse

Code postal

Tél. Portable

Email Site Web

N°Siret Effectif entreprise

Souhaite participer aux conférences :

- De l'évaluation des risques à l'action 9h-9h50 14h-14h50
- Lutter contre les troubles musculo-squelettiques :
l'exemple de la logistique 9h-9h50 14h-14h50
- Les risques routiers : 10h-10h50 15h-15h50
un risque professionnel à part entière
- Les risques de Sécurité Civile dans les entreprises 10h-10h50 15h-15h50
- Prévention des risques chimiques : 11h-12h 16h-17h
les clés pour comprendre et agir
- Prévention des risques professionnels 11h-12h 16h-17h
pour les travailleurs intérimaires

Participera à la conférence inaugurale

« Les systèmes de prévention, la santé et la sécurité au travail :
les obligations de l'employeur et la responsabilité du dirigeant »

Participera au cocktail de clôture

Ne peut pas participer mais souhaite être contacté(e) par un conseiller CCI

Inscription : Réponse souhaitée avant le **15 septembre 2011** en renvoyant ce coupon par voie postale,
fax. : 01 74 60 51 01 ou par email : sylvie.nallet@seineetmarne.cci.fr
Inscription possible sur www.seineetmarne.cci.fr

